

Tableau 9 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (PPT) pour le ministère du Patrimoine canadien

SECTEUR DES AFFAIRES CULTURELLES

Tous ces programmes de paiements de transfert sont votés, ce qui veut dire que chaque année le Parlement du Canada vote la *Loi de crédits* (ou les *Lois*) pour autoriser les dépenses de sa Majesté pour les ministères et organismes. L'autorisation de ces dépenses est périmée à la fin de l'exercice financier.

1) Nom du programme de paiements de transfert : Espaces culturels Canada	
2) Date de mise en œuvre : 2001-2002	3) Date de clôture : 2009-2010
4) Description : Le programme appuie la construction, la rénovation et l'amélioration d'installations sans but lucratif vouées aux arts et au patrimoine. Complément des programmes offerts par Infrastructure Canada, Espaces culturels Canada (ECC) contribue à améliorer les conditions matérielles qui favorisent la créativité et l'innovation artistiques.	
5) Résultat stratégique : Les Canadiens et Canadiennes réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde.	
6) Résultats obtenus :	
<p>Depuis sa création en 2001-2002, le programme a soutenu plus de 400 projets dans plus de 170 collectivités de l'ensemble du Canada. En 2005-2006 plus particulièrement, ECC a apporté une aide financière à 57 projets d'amélioration de l'infrastructure un peu partout au pays, au nombre desquels figuraient : 15 projets de construction et de rénovation importante, 18 projets de construction et de rénovation conjugués à l'achat d'équipement technique spécialisé, 20 projets consacrés spécifiquement à l'achat et à l'installation d'équipement spécialisé et 4 projets ayant pour but d'aider les organisations à élaborer une étude de faisabilité pour la création d'une installation vouée aux arts ou au patrimoine. En moyenne, pour chaque dollar investi par le programme, six dollars additionnels proviennent d'autres sources publiques ou privées.</p> <p>Ces projets, visant à améliorer l'infrastructure des installations artistiques et patrimoniales, permettent de supprimer des obstacles physiques à la créativité et à l'innovation artistiques. Par exemple, une contribution de 2,5 M\$ attribuée par Espaces culturels Canada a permis à la <i>Theatre Junction Society</i> de Calgary de rénover le célèbre <i>Grand Theatre</i>, et d'en faire une salle de spectacles innovatrice pouvant accueillir des présentations multimédia, et permettant l'installation d'un nouveau système d'écoute destiné aux malentendants. Dans le même ordre d'idées, le <i>Northern Arts and Cultural Centre</i> de Yellowknife, seul théâtre des T.N.-O. entièrement équipé pour les spectacles en direct, a bénéficié d'une contribution de 235 K\$ octroyée par ECC pour financer des mises à niveau de l'équipement technique en vue d'en améliorer les capacités de création, de production et de présentation artistiques.</p>	

En millions de dollars	7) Dépenses réelles 2003-2004	8) Dépenses réelles 2004-2005	9) Dépenses prévues 2005-2006	10) Total des autorisations 2005-2006	11) Dépenses réelles 2005-2006	12) Écarts entre 9 et 11
Secteur d'activité (SA) : Développement culturel et patrimoine						
Total des subventions	-	-				
Total des contributions	17,8	24,4				
Total du secteur d'activité (PCH)	359,1	367,4				
Activité de programme (AP) : Accès et participation à la vie culturelle du Canada						
Total des subventions			-	-	-	-
Total des contributions			27,7	12,5	12,5	15,2
Total de l'activité de programme (PCH)			121,8	118,6	118,4	3,4
Total des PPT (PCH)	869,6	997,9	1 145,6	1 019,1	1 015,7	129,9
13) Commentaires sur les écarts :						
L'écart total de 15,2 M \$ résulte de retards inattendus liés à la construction et à l'avancement des projets. Ces fonds ont été transférés à d'autres programmes ministériels, et ce, pour s'ajuster à de nouvelles priorités.						
14) Résultats importants de vérifications et d'évaluations et adresse URL de la dernière évaluation ou vérification :						
Aucune vérification ou évaluation n'a été effectuée en 2005-2006.						
Pour consulter l'évaluation de 2004-2005 sur Internet :						
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_07/index_f.cfm						

1) Nom du programme de paiements de transfert : Fonds du Canada pour les magazines						
2) Date de mise en œuvre : 1999-2000			3) Date de clôture : 2010-2011			
4) Description : Le Fonds du Canada pour les magazines (FCM) fournit des contributions pour la production de contenu culturel canadien dans les magazines canadiens admissibles, auxquels ont accès des millions de lecteurs canadiens. Aussi, il accroît l'accès aux magazines canadiens, améliore la qualité et favorise la diversité des magazines canadiens, et renforce l'infrastructure de fonctionnement de l'industrie canadienne des magazines. Le programme vient aussi en aide à des catégories de magazine identifiées comme étant prioritaires notamment les publications destinées aux communautés de langue officielle en situation minoritaire et aux collectivités ethnoculturelles et autochtones.						
5) Résultat stratégique : Les Canadiens et les Canadiennes réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde.						
6) Résultats obtenus : En 2005-2006, plus de 230 éditeurs canadiens de magazines ont reçu une aide financière pour l'édition de plus de 310 périodiques canadiens, avec une diffusion annuelle combinée de plus de 131 millions d'exemplaires. Ces résultats sont semblables à ceux de 2004-2005, alors que 217 éditeurs canadiens de périodiques recevaient une aide financière pour la publication de 299 périodiques canadiens diffusés à plus de 135 millions d'exemplaires au cours de l'année. De plus, en 2005-2006, 31 initiatives ont été approuvées pour venir en aide au développement de l'infrastructure de l'industrie canadienne des périodiques, ce qui représente une augmentation importante par rapport à l'année précédente où 17 projets avaient été approuvés. En encourageant le développement de contenu rédactionnel canadien, et en appuyant des activités liées au développement de l'industrie, le Fonds du Canada pour les magazines encourage la diffusion par les éditeurs de magazines canadiens d'idées entre les Canadiens et avec le monde, tel que le démontrent les chiffres ayant trait à la diffusion.						
En millions de dollars	7) Dépenses réelles 2003-2004	8) Dépenses réelles 2004-2005	9) Dépenses prévues 2005-2006	10) Total des autorisations 2005-2006	11) Dépenses réelles 2005-2006	12) Écarts entre 9 et 11
Secteur d'activité (SA) : Développement culturel et patrimoine						
Total des subventions	-	-	-	-	-	-

Total des contributions	15,3	14,9	15,7	15,4	15,4	0,3
Total du secteur d'activité (PCH)	359,1	367,4	s/o	s/o	s/o	s/o
Activité de programme (AP) : Création de contenu canadien et excellence des performances						
Total des subventions	-	-	-	-	-	-
Total des contributions	15,3	14,9	11,0	11,0	11,0	-
Total de l'activité de programme (PCH)	s/o	s/o	402,1	301,0	300,8	101,3
Activité de programme (AP) : Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel						
Total des subventions						
Total des contributions	s/o	s/o	4,7	4,4	4,4	0,3
Total de l'activité de programme (PCH)	s/o	s/o	94,0	109,2	108,7	(14,7)
Total des PPT (PCH)	869,6	997,9	1 145,6	1 019,1	1 015,7	129,9

13) Commentaires sur les écarts:

Il existe un écart exclusivement pour les volets de l'aide accordée en fonction de projets du FCM (Aide à l'expansion des petites maisons d'édition de magazines et Aide au développement de l'industrie). Cet écart de 0,3 M\$ existe parce que le financement approuvé n'est pas toujours dépensé comme prévu. Les argents sont administrés prudemment afin que les contributions financières liées à des projets soient dépensées avant la fin de l'exercice financier.

14) Résultats importants de vérifications et d'évaluations et adresse URL de la dernière évaluation ou vérification :

Évaluation sommative, juin 2006

L'évaluation conclut : 1) le FCM s'harmonise bien avec les priorités du gouvernement fédéral et les objectifs du Ministère; 2) la menace de la perte d'annonces publicitaires en raison de la concurrence accrue des éditeurs étrangers, qui est la principale raison d'être du FCM, ne s'est pas encore concrétisée, mais les magazines canadiens restent désavantagés sur le plan de la concurrence face aux publications étrangères, notamment pour les ventes en kiosque; 3) le FCM a contribué à faciliter l'accès des Canadiens aux magazines canadiens, à offrir aux lecteurs une plus grande diversité de titres et, jusqu'à un certain point, à améliorer la qualité de magazines et consolider l'infrastructure de l'industrie; 4) le volet Aide au contenu rédactionnel n'a eu qu'un effet modéré sur l'augmentation du contenu canadien et est peut-être plus utile aux périodiques à diffusion moyenne et aux périodiques spécialisés grand public; 5) les documents du programme doivent mieux refléter les changements apportés au FCM en 2003 et la mesure du rendement et la gestion du programme pourraient être améliorées.

Les évaluateurs ont fait cinq recommandations à la gestion dans le rapport d'évaluation. La gestion a accepté de procéder aux changements recommandés. Elle met présentement en œuvre des mesures appropriées qui seront toutes complétées avant juin 2007.

Vérification après-mise en œuvre, février 2003

Globalement, les auditeurs ont constaté que le programme du FCM avait été bien conçu, et qu'il recourt à des mesures de contrôle de gestion et à des stratégies de gestion du risque efficaces.

Néanmoins, l'équipe de vérification a trouvé qu'il fallait apporter des améliorations dans les rapports sur l'utilisation des fonds, le recouvrement de sommes dues au gouvernement et l'évaluation de la mesure dans laquelle les projets proposés font vraiment une différence, sont viables et répondent à un besoin établi.

Pour consulter la dernière évaluation sur Internet :

http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/em-cr/eval/2006/2006_01/6_f.cfm?nav=0

Pour consulter la dernière vérification sur Internet :

http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2003/2003_02/index_f.cfm

1) Nom du programme de paiements de transfert : Fonds canadien de télévision	
2) Date de mise en œuvre : 1996-1997	3) Date de clôture : 2010-2011 (Subordonné à la confirmation d'une source des fonds)
4) Description : L'objectif du programme du Fonds canadien de télévision (FCT) est d'appuyer la création et la diffusion, aux heures de grande écoute, d'émissions canadiennes de télévision de grande qualité, dont l'intérêt culturel est manifeste et qui sont produites dans les deux langues officielles par les secteurs de production de la majorité et de la minorité de langue officielle, que ce soit des dramatiques, des émissions pour enfants et jeunes, des documentaires ou des émissions des variétés et des arts de la scène. Le programme fournira également des mécanismes permettant de vérifier si le soutien accordé aux émissions de télévision a réussi à attirer des auditoires et si les mesures utilisées pour évaluer l'audience sont appropriées.	
5) Résultat stratégique : Les Canadiens et Canadiennes réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde.	
6) Résultats obtenus :	
<p>En 2004-2005, le Fonds a participé financièrement à la production de plus de 2 400 heures de nouvelles émissions de télévision dont 1 356 en français, 949 en anglais et 100 heures en langues autochtones. De plus, le Fonds est à définir comment il peut comparer le rendement des productions qu'il appuie, pour ce qui est de leurs auditoires, avec toutes les autres émissions canadiennes du même genre. Un nouveau cadre de gouvernance pour le Fonds (un conseil – celui du Fonds canadien de télévision, et un administrateur – Téléfilm Canada) a été approuvé par le gouvernement en novembre 2005 afin d'améliorer l'imputabilité du Fonds et d'en simplifier la structure.</p>	

En millions de dollars	7) Dépenses réelles 2003-2004	8) Dépenses réelles 2004-2005	9) Dépenses prévues 2005-2006	10) Total des autorisations 2005-2006	11) Dépenses réelles 2005-2006	12) Écarts entre 9 et 11
Secteur d'activité (SA) : Développement culturel et patrimoine						
Total des subventions	-	-				
Total des contributions	87,1	99,6				
Total du secteur d'activité (PCH)	359,1	367,4				

Activité de programme (AP) : Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel						
Total des subventions			-	-	-	-
Total des contributions			99,6	99,6	99,6	-
Total de l'activité de programme (PCH)			402,1	285,9	300,8	101,3
Total des PPT (PCH)	869,6	997,9	1 145,6	1 019,1	1 015,7	129,9

13) Commentaires sur les écarts : s/o

14) Résultats importants des vérifications et d'évaluations et adresse URL de la dernière évaluation ou vérification :

L'évaluation la plus récente du programme du FCT a été entreprise en 2004-2005 et a été récemment complétée. D'après les résultats de cette évaluation, le FCT répond à un besoin réel et correspond aux priorités du Ministère et de l'ensemble du gouvernement. L'évaluation a également montré que le FCT a atteint ses objectifs en tant que levier financier et soutien à des genres particuliers d'émissions en langue française, anglaise et en langues autochtones, produits dans diverses régions et par des producteurs en situation linguistique minoritaire. L'évaluation a recommandé de procéder au renouvellement du programme du FCT et de faire en sorte que tout changement apporté au cadre de gouvernance du FCT ait pour effet : 1) d'améliorer l'efficacité du FCT, de simplifier et de clarifier sa structure administrative, et 2) d'établir des contrôles, des pratiques et lignes directrices de gouvernance qui garantissent un bon équilibre entre les intérêts divergents représentés au Conseil d'administration de la société du FCT.

Pour consulter l'évaluation sur Internet :

http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2005/2005_11/index_f.cfm?nav=0

1) Nom du programme de paiements de transfert : Fonds des nouveaux médias du Canada						
2) Date de début : 2000-2001			3) Date de fin : 2006-2007			
4) Description : Le Fonds des nouveaux médias du Canada (FNMC), que gère Téléfilm, soutient financièrement le développement, la production, la commercialisation et la distribution, dans les deux langues officielles, de produits culturels canadiens utilisant les nouveaux médias qui sont de grande qualité, originaux, interactifs et s'adressent au grand public. Un soutien est également accordé à diverses initiatives qui contribuent au développement du secteur des nouveaux médias.						
5) Résultat stratégique : Les Canadiens et Canadiennes réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde.						
6) Résultats obtenus : En 2005-2006, 91 projets ont reçu une aide financière du FNMC. Vingt-deux de ces projets ont permis la création et la distribution en ligne ou autrement d'œuvres utilisant les nouveaux médias, originales et interactives, par des entreprises canadiennes spécialisées dans les nouveaux médias au moyen d'un financement consenti dans le cadre du volet Création de contenu du FNMC. Les résultats actuellement disponibles ont trait aux produits/sites Web qui ont reçu du financement en 2004-2005, mais qui sont devenus actifs au cours de l'exercice 2005-2006. Il en est ainsi parce que les sites ayant reçu une aide financière en 2005-2006 viennent d'être lancés et n'obtiendraient donc aucun résultat significatif à ce moment-ci. Parmi les projets en ligne ayant reçu un financement figurent : <ul style="list-style-type: none"> • <i>This is Daniel Cook</i>, produit par Marblemedia, visité plus de 150 000 fois par mois en février et mars 2006 respectivement; • Le site Web <i>The Zimmer Twins</i>, un produit de Lost the Plot Productions, visité presque 38 000 fois et 41 000 fois en février et en mars 2006 respectivement; • <i>Contact, l'encyclopédie de la création</i>, un produit conçu en collaboration avec Télé-Québec, visité plus de 11 000 fois et 13 000 fois en février et en mars 2006 respectivement. 						
En millions de dollars	7) Dépenses réelles 2003-2004	8) Dépenses réelles 2004-2005	9) Dépenses prévues 2005-2006	10) Autorisations totales 2005-2006	11) Dépenses réelles 2005-2006	12) Écart entre 9 et 11
Secteur d'activité (SA) : Développement culturel et patrimoine						
Total des	-	-				

subventions						
Total des contributions	9,7	9,0				
Total du secteur d'activité (PCH)	359,1	367,4				
Activité de programme (AP) : Création de contenu canadien et excellence des performances						
Total des subventions			0,5	-	-	0,5
Total des contributions			8,2	14,0	14,0	(5,8)
Total de l'activité de programme (PCH)			402,1	301,0	300,8	101,3
Total des PPT (PCH)	869,6	997,9	1,145,6	1,019,1	1,015,7	129,9
13) Commentaires sur les écarts :						
L'écart total de (5,3) M\$ s'explique par des transferts à d'autres volets de Culture canadienne en ligne pour tenir compte des priorités nouvelles.						
14) Résultats importants de vérifications et d'évaluations et adresse URL de la dernière évaluation ou vérification :						
Aucune incohérence n'a été constatée entre le programme Fonds des nouveaux médias du Canada et la politique du Conseil du trésor sur les paiements de transfert ou la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> .						
Pour consulter la dernière vérification sur Internet :						
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_PDF/CNMF_aud_f.pdf						

1) Nom du programme de paiements de transfert : Fonds des partenariats						
2) Date de début : 2001-2002			3) Date de fin : 2009-2010			
4) Description : L'objectif principal du Fonds des partenariats est de favoriser les initiatives de partenariat entre organismes sans but lucratif publics et privés ayant pour but de mettre les Canadiens et les Canadiennes en contact, au moyen d'Internet et dans les deux langues officielles, avec les richesses de leur patrimoine national que sont les collections culturelles détenues par les organismes culturels provinciaux, municipaux et locaux.						
5) Résultat stratégique : Les Canadiens et les Canadiennes réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde.						
6) Résultats obtenus :						
<p>En tout, 24 projets ont reçu une aide financière du Fonds des partenariats en 2005-2006. Les résultats actuellement disponibles au sujet du Fonds des partenariats ont trait aux sites Web qui ont reçu du financement en 2004-2005 mais qui sont devenus actifs au cours de l'exercice 2005-2006. Il en est ainsi parce que les sites subventionnés en 2005-2006 viennent d'être lancés et n'obtiendraient donc aucun résultat significatif à ce moment-ci.</p> <p>Certains sites soutenus dans le cadre du Fonds des partenariats peuvent ne pas être visités souvent, comme la Bibliothèque publique de Windsor qui ne l'a été que 2 800 fois (pour le mois de mai 2005) alors que d'autres sites sont visités très souvent, comme le projet d'Atlas canadien en ligne de la Société géographique royale du Canada qui l'a été 129 000 fois (pour la même période). Il faut s'y attendre des sites qui, par exemple, ont un attrait spécifiquement régional et correspondent aux intérêts de groupes d'utilisateurs particuliers.</p> <p>Il est intéressant de souligner que les projets appuyés par le Fonds des partenariats obtiennent d'excellents résultats quand ils sont de nature pédagogique. À titre d'exemple, le site Web « Les grands mystères de l'histoire canadienne », conçu grâce à un partenariat entre les universités de Victoria et de Sherbrooke, a pour but de susciter l'intérêt des étudiants pour l'histoire canadienne et la recherche archivistique en les invitant à résoudre de vieux dossiers historiques. En 2005, ce site de renommée internationale a été visité plus de 236 000 fois dans les dix mois qui ont suivi son lancement et plus de 300 guides à l'intention des professeurs ont été demandés.</p>						
En millions de dollars	7) Dépenses réelles 2003-2004	8) Dépenses réelles 2004-2005	9) Dépenses prévues 2005-2006	10) Autorisations totales 2005-2006	11) Dépenses réelles 2005-2006	12) Écart entre 9 à 11
Secteur d'activité (SA) : Développement culturel et patrimoine						
Total des	-	-				

subventions						
Total des contributions	6,2	6,9				
Total du secteur d'activité (PCH)	359,1	367,4				
Activité de programme (AP) : Accès et participation à la vie culturelle du Canada						
Total des subventions			-	-	-	-
Total des contributions			8,2	7,1	7,1	1,1
Total de l'activité de programme (PCH)			121,8	118,6	118,4	3,4
Total des PPT (PCH)	869,6	997,9	1,145,6	1,019,1	1,015,7	129,9
13) Commentaires sur les écarts :						
L'écart total de 1,1 M\$ est attribuable à des transferts faits à d'autres volets de Culture canadienne en ligne pour tenir compte des priorités nouvelles.						
14) Résultats importants de vérifications et d'évaluations et adresse URL de la dernière évaluation ou vérification :						
Le Fonds des partenariats a été inclus dans l'évaluation de la Stratégie de culture canadienne en ligne.						

1) Nom du programme de paiements de transfert : Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition						
2) Date de mise en œuvre : 1980-1981			3) Date de clôture : 2010-2011			
4) Description : Le Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ) appuie les activités des éditeurs canadiens et d'autres secteurs de l'industrie du livre afin que le public ait accès à une variété d'ouvrages d'auteurs canadiens qui reflètent la diversité culturelle et la dualité linguistique du Canada tant au pays qu'à l'étranger. Le PADIÉ vise à atteindre cet objectif en favorisant une industrie canadienne du livre solide et viable qui publie des ouvrages d'auteurs canadiens et qui en fait la promotion.						
5) Résultat stratégique : Les Canadiens et les Canadiennes réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde.						
6) Résultats obtenus : En 2005-2006, l'appui du PADIÉ a continué à assurer que les éditeurs de livres canadiens puissent soutenir efficacement la concurrence sur les marchés national et international, créant des livres reflétant les expériences culturelles variées de la population canadienne. La diffusion à grande échelle de ces histoires canadiennes s'est poursuivie avec la réalisation par des maisons d'édition de propriété canadienne subventionnées par le PADIÉ de 317 M\$ de ventes de livres au Canada et 88 M\$ de ventes d'exportation, pour un total de 405 M\$ (une augmentation de 7 % comparé à 2004-2005). L'investissement du PADIÉ dans le Projet de la chaîne d'approvisionnement a appuyé des mises à jour technologiques dans tous les secteurs de l'industrie, notamment le lancement d'un outil d'analyse de données de ventes subventionné par le PADIÉ qui suit la circulation de près de 30 millions de livres et aide l'industrie à mieux gérer le problème de retour de livres invendus.						
En millions de dollars	7) Dépenses réelles 2003-2004	8) Dépenses réelles 2004-2005	9) Dépenses prévues 2005-2006	10) Total des autorisations 2005-2006	11) Dépenses réelles 2005-2006	12) Écarts entre 9 et 11
Secteur d'activité (SA) : Développement culturel et patrimoine						
Total des subventions	-	-				
Total des contributions	35,3	37,8				

Total du secteur d'activité (PCH)	359,1	367,4				
Activité de programme (AP) : Création de contenu canadien et excellence des performances						
Total des subventions			-	-	-	-
Total des contributions			27,5	26,7	26,7	0,8
Total de l'activité de programme (PCH)			402,1	301,0	300,8	101,3
Activité de programme (AP) : Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel						
Total des subventions			-	-	-	-
Total des contributions			7,4	5,8	5,8	1,6
Total de l'activité de programme (PCH)			94,0	109,2	108,7	(14,7)
Activité de programme (AP) : Accès et participation à la vie culturelle du Canada						
Total des subventions			-	-	-	-

Total des contributions			3,5	6,1	6,1	(2,6)
Total de l'activité de programme (PCH)			121,8	118,6	118,4	3,4
Total des PPT (PCH)	869,6	997,9	1 145,6	1 019,1	1 015,7	129,9

13) Commentaires sur les écarts :

L'écart cumulatif (0,2) M\$ entre les dépenses prévues et les dépenses réelles traduit les réaffectations internes de fonds, p. ex. 0,8 M\$ de fonds additionnels ont été accordés par la réserve ministérielle pour appuyer Montréal, Capitale mondiale du livre; 0,3 M\$ de fonds ont été prévus pour le recouvrement de publicité et 0,3 M\$ pour le transfert de crédits supplémentaires au Conseil des Arts du Canada destinés à appuyer la traduction de livres canadiens.

14) Résultats importants de vérifications et d'évaluations et adresse URL de la dernière vérification ou évaluation :

Aucune vérification ou évaluation du PADIE n'a été effectuée en 2005-2006.

1) Nom du programme de paiements de transfert : Programme d'aide aux publications						
2) Date de mise en œuvre : 1996-1997			3) Date de clôture : 2009-2010			
4) Description : Le Programme d'aide aux publications (PAP) accorde une subvention postale aux éditeurs canadiens de périodiques afin de contrebalancer les frais postaux des périodiques canadiens acheminés aux lecteurs canadiens.						
5) Résultat stratégique : Les Canadiens et Canadiennes réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde.						
6) Résultats obtenus : En 2005-2006, 852 éditeurs de périodiques canadiens ont reçu l'appui financier du PAP. Cet appui a facilité l'accès des Canadiens à 1 181 publications canadiennes notamment des magazines, des journaux communautaires hebdomadaires, des publications de langue officielle en situation minoritaire et des publications ethnoculturelles et autochtones. Peu de changements peuvent être notés par rapport aux résultats de 2004-2005 puisque 885 éditeurs et 1 192 titres avaient alors reçu l'appui financier du programme. Plus de 212,4 millions d'exemplaires de périodiques canadiens, distribués aux Canadiens et aux Canadiennes en 2005-2006, ont bénéficié du programme. Le nombre d'exemplaires distribués est demeuré stable puisqu'en 2004-2005, 212,3 millions d'exemplaires avaient été distribués. L'aide financière du PAP à la diffusion de périodiques canadiens, et de contenu canadien, aux Canadiens, a facilité le partage entre les Canadiens et Canadiennes de différentes expériences culturelles et ce d'un océan à l'autre.						
En millions de dollars	7) Dépenses réelles 2003-2004	8) Dépenses réelles 2004-2005	9) Dépenses prévues 2005-2006	10) Total des autorisations 2005-2006	11) Dépenses réelles 2005-2006	12) Écarts entre 9 et 11
Secteur d'activité (SA) : Développement culturel et patrimoine						
Total des subventions	47,5	49,2				
Total des contributions						
Total du secteur d'activité (PCH)	359,1	367,4				

Activité de programme (AP) : Accès et participation à la vie culturelle du Canada						
Total des subventions			41,4	45,4	45,4	(4,0)
Total des contributions						
Total de l'activité de programme (PCH)			121,8	118,6	118,4	3,4
Total des PPT (PCH)	869,6	997,9	1 145,6	1 019,1	1 015,7	129,9

13) Commentaires sur les écarts:

La prévision budgétaire de 41,4 M\$ était erronée. Ce montant prévu fut corrigé au niveau de 45,4 M\$ lors du processus relatif au Budget supplémentaire des dépenses.

14) Résultats importants de vérifications et d'évaluations et adresse URL de la dernière vérification ou évaluation :

Évaluation sommative, juin 2005

Les évaluateurs ont fait six recommandations dans le rapport d'évaluation. La gestion a accepté toutes les recommandations et a complété deux d'entre elles. Elle a entrepris de mettre en œuvre les quatre autres recommandations et toutes les mesures à cet égard seront en place avant la fin de l'année 2007.

Pour consulter la dernière évaluation sur Internet :

http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/em-cr/eval/2006/2006_01/6_f.cfm?nav=0

1) Nom du programme de paiements de transfert : Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens	
2) Date de mise en œuvre : 2001-2002	3) Date de clôture : 2009-2010
4) Description : Le Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens (PCAPC) vise à renforcer l'efficacité organisationnelle, à développer les compétences opérationnelles et financières au sein des secteurs des arts et du patrimoine et à s'assurer que ces organismes œuvrent dans des collectivités qui les valorisent, qui les considèrent comme un élément clé et qui les appuient. Il comporte six volets : Projets de stabilisation; Développement des compétences; Incitatifs aux fonds de dotation; Appui limité aux organismes artistiques en situation précaire; Réseautage; et, Capitales culturelles du Canada.	
5) Résultat stratégique : Les Canadiens et Canadiennes réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde.	
6) Résultats obtenus : Le financement provenant du PCAPC a permis les réalisations suivantes :	
<p>En 2005-2006, 174 organismes voués aux arts et au patrimoine ayant reçu du financement du programme ont renforcé leurs compétences de gestion afin d'atteindre leurs objectifs à long terme. D'après le sondage des bénéficiaires du volet Développement des compétences, effectué au printemps 2006, 95 % des récipiendaires de financement de projets entre 2002-2003 et 2004-2005 rapportent qu'ils croient que le financement reçu a contribué à l'amélioration de leurs compétences. De plus, l'indice de persistance des effets des projets se situe à 7,6 sur 10 pour les pratiques de gestion, 7,1 sur 10 pour les projets reliés à l'autonomie financière et 7,4 sur 10 pour les projets reliés au développement des auditoires et mise en marché, ce qui reflète un succès considérable. Ces données portent à croire que les récipiendaires ont confiance en la durée des bienfaits des projets.</p> <p>Par rapport à 2004-2005, les dons aux fonds de dotation des organismes artistiques ont augmenté de plus de 60 %. Le programme n'a donc pu fournir, en contrepartie, que 0,75 \$ pour chaque dollar donné par le secteur privé, tellement la demande était grande. Il y a une tendance à la hausse des dons de sources privées aux organismes artistiques, le programme étant un levier important pour encourager les dons privés. Ceci démontre que le secteur privé s'engage à contribuer à la pérennité des organismes artistiques et que les organismes reconnaissent l'importance de trouver de nouvelles sources de revenus afin d'assurer leur viabilité à long terme.</p> <p>Les propositions soumises par les collectivités en 2005-2006, dans le cadre des prix Capitales culturelles du Canada, montrent l'importance qu'elles accordent aux arts et à la culture en tant que facteurs contribuant à la qualité de vie locale. Par exemple, en 2005, la ville de Victoria a mis sur pied un programme fondé sur ses politiques actuelles en matière d'art public et de développement des quartiers afin de venir en aide aux collectivités qui souhaitent entreprendre des projets communautaires artistiques et culturels. Les prix Capitales culturelles du Canada encouragent également les collectivités gagnantes à mettre en place de véritables partenariats. Par exemple, West Vancouver, une des Capitales culturelles du Canada en 2006, a procédé à une mise en commun de ses ressources avec</p>	

d'autres collectivités de la région, de North Vancouver à Mount Currie, en vue d'établir des stratégies visant à coordonner des activités culturelles et artistiques, et de saisir les occasions offertes par les Jeux olympiques d'hiver de 2010 qui auront lieu à Whistler.

Les responsables du programme ont accéléré le processus de présentation des demandes, en acceptant des demandes pour trois années de désignation, afin d'offrir aux municipalités gagnantes des délais de planification adéquats avant l'année de désignation : point qui avait été soulevé dans le cadre de l'évaluation formative du volet Capitales culturelles du Canada.

Cinq collectivités ont reçu le titre de Capitale culturelle du Canada en 2005-2006, dont une collectivité autochtone.

En millions de dollars	7) Dépenses réelles 2003-2004	8) Dépenses réelles 2004-2005	9) Dépenses prévues 2005-2006	10) Total des autorisations 2005-2006	11) Dépenses réelles 2005-2006	12) Écarts entre 9 et 11
Secteur d'activité (SA) : Développement culturel et patrimoine						
Total des subventions	10,7	9,0				
Total des contributions	10,8	10,1				
Total du secteur d'activité (PCH)	359,1	367,4				
Activité de programme (AP) : Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel						
Total des subventions			19,5	15,4	15,4	4,1
Total des contributions			6,4	5,1	5,1	1,3
Total de l'activité de programme (PCH)			94,0	109,2	108,7	(14,7)

Activité de programme (AP) : Accès et participation à la vie culturelle du Canada						
Total des subventions			-	-	-	-
Total des contributions			2,0	1,6	1,6	0,4
Total de l'activité de programme (PCH)			121,8	118,6	118,4	3,4
Total des PPT (PCH)	869,6	997,9	1 145,6	1 019,1	1 015,7	129,9

13) Commentaires sur les écarts :

L'écart total de 5,8 M \$ s'explique par le fait que des fonds ont été transférés à d'autres programmes ministériels, et ce, pour s'ajuster à de nouvelles priorités.

14) Résultats importants de vérifications et d'évaluations et adresse URL de la dernière évaluation ou vérification :

L'évaluation formative du PCAPC (volets Projets de stabilisation, Développement des compétences, Incitatifs aux fonds de dotation) a été effectuée en 2003-2004. Le rapport est affiché sur le site web de Patrimoine canadien :

http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_07/index_f.cfm?nav=0

L'évaluation formative des deux autres volets du PCAPC (Capitales culturelles du Canada et Projets de réseautage) a été effectuée en 2004-2005 et est affichée sur le site web de Patrimoine canadien :

http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2005/2005_06_CAHSR/index_f.cfm?nav=0

1) Nom du programme de paiements de transfert : Programme Culture canadienne en direct	
2) Date de début : 2001-2002	3) Date de fin : 2009-2010
4) Description : Le Programme Culture canadienne en direct comporte trois sous-volets :	
<p>Le Programme Culture canadienne en direct soutient la création de contenu culturel numérique qui reflète la diversité de nos cultures et de notre patrimoine, contribue à assurer l'accès à ce contenu et favorise la viabilité du secteur culturel canadien des nouveaux médias. Les volets du programme s'inscrivent dans les activités de programme (AP) suivantes :</p> <p>Création de contenu canadien et excellence des performances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le Fonds de la passerelle aide les collectivités autochtones et ethnoculturelles à faire connaître leurs cultures aux autres Canadiens et Canadiennes sur Internet; <p>Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le Fonds d'expansion du secteur des nouveaux médias soutient des activités de développement et de renforcement des capacités concernant le secteur des nouveaux médias au Canada; • le Fonds des réseaux de recherche sur les nouveaux médias finance la recherche appliquée et le développement de nouveaux outils technologiques pour la création, la gestion et la transmission de contenu culturel. 	
5) Résultat stratégique : Les Canadiens et les Canadiennes réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde.	
6) Résultats obtenus :	
<p>Dans le cadre des trois volets du Programme Culture canadienne en direct, 41 projets ont reçu une aide financière en 2005-2006, dont 24 dans le cadre du Fonds de la passerelle, 11 dans le cadre du Fonds d'expansion du secteur des nouveaux médias et six dans celui du Fonds des réseaux de recherche sur les nouveaux médias.</p> <p>En raison de la diversité des projets appuyés par le programme, qu'il s'agisse de la création de sites Web par et au sujet des communautés ethnoculturelles et autochtones ou d'entreprises qui se consacrent à la recherche et au développement (RD) pour trouver de nouvelles façons d'utiliser un contenu nouveau média et d'y prendre plaisir, il est assez difficile de présenter des résultats uniformes. Pour ce qui est du contenu subventionné et transmis dans un environnement en ligne, les statistiques relatives aux consultations nous fournissent les indicateurs les plus utiles. Cependant, dans le cas du Fonds des réseaux de recherche sur les nouveaux médias notamment, ce sont les initiatives de RD réalisées et susceptibles d'offrir des possibilités intéressantes de développement qui présentent le mieux les résultats.</p> <p>Les résultats actuellement disponibles concernant le Fonds de la passerelle ont trait plus particulièrement aux sites Web qui ont reçu du financement en 2004-2005, mais qui sont</p>	

devenus actifs au cours de l'exercice 2005-2006. Il en est ainsi parce que ces sites appuyés en 2005-2006 viennent d'être lancés et n'obtiendraient donc aucun résultat à ce moment-ci.

L'aide financière fournie dans le cadre du Fonds d'expansion du secteur des nouveaux médias a donné lieu à des initiatives telles que des ateliers, des stages, des conférences et autres activités de réseautage qui ont contribué à renforcer le secteur des nouveaux médias. Au nombre des exemples de projets figurent les Prix des nouveaux médias canadiens et le programme sur la diversité, l'innovation et la formation du *Banff New Media Institute*. Décernés annuellement, les Prix des nouveaux médias canadiens reconnaissent les réalisations des personnes et des entreprises qui œuvrent dans l'industrie canadienne des nouveaux médias. La cérémonie de remise de prix permet à plus de 600 intervenants de l'industrie d'établir des contacts et de célébrer leur créativité et leur expansion. Le programme sur la diversité, l'innovation et la formation du *Banff New Media Institute* offre des ateliers visant à promouvoir un secteur des nouveaux médias novateur, ouvert à toutes les cultures, bien formé et viable au Canada.

Des réseaux efficaces de recherche thématique, établis à la suite du financement consenti dans le cadre du Fonds des réseaux de recherche sur les nouveaux médias, ont réuni plus de 40 organisations et institutions canadiennes qui ont collaboré activement à des projets novateurs de recherche appliquée alliant la technologie et la culture. Les interactions entre ces réseaux ont mené à la découverte et à l'exploration de synergies. De plus, trois applications et outils novateurs permettant d'appuyer la création, la gestion et la transmission de contenu culturel numérique ont été conçus durant cette période.

À titre d'exemple, mentionnons le Réseau sans fil numérique populaire qui a produit le « *Mobile Experience Engine* ». Grâce à ce logiciel, il est plus facile aux gens de créer du contenu destiné spécifiquement aux appareils portatifs comme les téléphones cellulaires et les assistants numériques personnels.

En millions de dollars	7) Dépenses réelles 2003-2004	8) Dépenses réelles 2004-2005	9) Dépenses prévues 2005-2006	10) Autorisations totales 2005-2006	11) Dépenses réelles 2005-2006	12) Écarts entre 9 et 11
Secteur d'activité (SA) : Développement culturel et patrimoine						
Total des subventions	-	-				
Total des contributions	5,9	5,0				
Total du secteur d'activité (PCH)	359,1	367,4				

Activité de programme (AP) : Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel						
Total des subventions			-	-	-	-
Total des contributions			6,2	4,2	4,2	2
Total de l'activité de programme (PCH)			94,0	109,2	108,7	(14,7)
Activité de programme (AP) : Accès et participation à la vie culturelle du Canada						
Total des subventions			-	-	-	-
Total des contributions			2,3	1,2	1,2	1,1
Total de l'activité de programme (PCH)			121,8	118,6	118,4	3,4
Total des PPT (PCH)	869,6	997,9	1 145,6	1 019,1	1 015,7	129,9

13) Commentaires sur les écarts :

L'écart total de 3,1 M\$ s'explique par un report de crédit de 1,8 M\$ de 2005-2006 à 2006-2007 pour des projets qui ont des rentrées nettes de fonds sur deux exercices. Le reste est attribuable à des transferts faits à d'autres volets de Culture canadienne en ligne pour tenir compte des priorités nouvelles.

14) Résultats importants de vérifications et d'évaluations et adresse URL de la dernière évaluation ou vérification :

Une évaluation formative portant sur la justification et la structure de la Stratégie a été réalisée en 2005 et a montré que les objectifs de Culture canadienne en ligne et que la Stratégie étaient conformes à la politique du gouvernement et que la conception et les

mécanismes de prestation du programme étaient appropriés.

La prochaine évaluation de la Stratégie dans son ensemble donnera l'occasion idéale de prendre acte de l'évolution de l'environnement en ligne depuis la création de la Stratégie, de déterminer le besoin continu d'un soutien gouvernemental centralisé, d'évaluer l'incidence de la Stratégie auprès des intervenants, y compris les organismes du portefeuille et la population canadienne, et de mesurer l'efficacité des approches adoptées à l'interne et par des tiers.

Le cadre de référence de l'évaluation, conçu pour cerner l'ampleur des besoins des Canadiens concernant l'environnement numérique, sera élaboré à la fin de l'automne 2007 et devrait donner lieu au renouvellement d'une Stratégie révisée, si besoin est, d'ici le 31 mars 2008.

1) Nom du programme de paiements de transfert : Programme des entrepreneurs de la musique						
2) Date de mise en œuvre : 2001-2002			3) Date de clôture : 2009-2010			
4) Description : Aide les entrepreneurs canadiens de la musique qui sont établis à participer activement à l'épanouissement et à la promotion d'artistes canadiens au Canada et dans le monde, et à améliorer leurs pratiques de gestion et leur compétitivité.						
5) Résultat stratégique : Les Canadiens et Canadiennes réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde.						
6) Résultats obtenus :						
<p>Le Programme des entrepreneurs de la musique, un des sept volets du Fonds de la musique du Canada, a contribué à l'atteinte du résultat stratégique. Les indicateurs de rendement de niveau général, présentés ci-dessous, mesurent la création musicale par l'ensemble des musiciens canadiens ainsi que la consommation de musique canadienne.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Depuis la création du Fonds de la musique du Canada, le nombre de nouveaux enregistrements sonores d'artistes canadiens, par année, a augmenté de 1 776 en 2001 à 2 191 en 2005. • En 2005, la part de marché national des artistes canadiens, en fonction des unités vendues, était de 22,9 % par rapport à 16 % en 2001. • Le nombre total de créateurs canadiens qui ont reçu des droits d'exécution publique de la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN) a augmenté de 17 645 en 2001 à 20 811 en 2005. 						
En millions de dollars	7) Dépenses réelles 2003-2004	8) Dépenses réelles 2004-2005	9) Dépenses prévues 2005-2006	10) Total des autorisations 2005-2006	11) Dépenses réelles 2005-2006	12) Écarts entre 9 et 11
Secteur d'activité (SA) : Développement culturel et patrimoine						
Total des subventions	-	-				
Total des contributions	9,6	5,9				
Total du secteur d'activité (PCH)	359,1	367,4				
Activité de programme (AP) : Viabilité de l'expression culturelle et de la						

participation dans le domaine culturel						
Total des subventions			-	-	-	-
Total des contributions			9,4	3,1	3	6,4
Total de l'activité de programme (PCH)			94,0	109,2	108,7	(14,7)
Total des PPT (PCH)	869,6	997,9	1 145,6	1 019,1	1 015,7	129,9

13) Commentaires sur les écarts :

Le Conseil du Trésor permet le transfert de fonds d'un volet du FMC à l'autre tant et aussi longtemps que la somme des transferts est nulle. Ces transferts permettent ainsi au Ministère, malgré des ressources financières limitées, de répondre de la manière la plus efficace possible aux besoins du secteur canadien de l'enregistrement sonore.

Le surplus enregistré au niveau des dépenses réelles du Programme des entrepreneurs de la musique (6,4 M\$) a contribué, en grande partie, à éponger le déficit enregistré au Programme Nouvelles œuvres musicales (4,6 M\$). Le lancement tardif, en 2005-2006, du Programme des entrepreneurs de la musique a nécessité le transfert de fonds (3,9 M\$) de ce programme vers le programme des Nouvelles œuvres musicales; ces fonds ont été octroyés à d'éventuels bénéficiaires du Programme des entrepreneurs de la musique pour la réalisation de projets approuvés par les administrateurs du Programme des nouvelles œuvres musicales après le 19 septembre 2005, soit la date de lancement du Programme des entrepreneurs de la musique. Le reste du surplus enregistré au Programme des entrepreneurs de la musique a aussi été utilisé pour augmenter le budget d'autres volets du Fonds de la musique du Canada (Initiatives collectives, Aide aux associations sectorielles) et contribuer aux compressions budgétaires de la Direction générale des industries culturelles.

14) Résultats importants de vérifications et d'évaluations et adresse URL de la dernière évaluation ou vérification :

Le rapport final de l'évaluation sommative du Fonds de la musique du Canada est prévu pour le premier trimestre de 2007-2008.

Évaluation formative du Fonds de la musique du Canada :

http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_08/index_f.cfm

Vérification du Fonds de la musique du Canada :

http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_07/index_f.cfm

1) Nom du programme de paiements de transfert : Programme national de formation dans le secteur des arts						
2) Date de mise en œuvre : 2001-2002			3) Date de clôture : 2006-2007			
4) Description : Le Programme national de formation dans le secteur des arts (PNFSA) vient en aide aux établissements canadiens indépendants et à but non lucratif qui se spécialisent dans la formation de Canadiens et de Canadiennes envisageant une carrière artistique professionnelle.						
5) Résultat stratégique : Les Canadiens et Canadiennes réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde.						
6) Résultats obtenus : En 2005-2006 le PNFSA a augmenté son financement global destiné aux clients de plus de 1,73 M\$ dans le cadre d'un budget de subventions et contributions de 17 495 000 \$ comparativement à 15 760 000 \$ pour l'année précédente (soulignons que ce financement englobait des revenus ponctuels totalisant 1,35 M\$ consentis à un certain nombre d'organisations reconnues en proie à des difficultés financières liées principalement à la majoration des coûts d'exploitation en raison de la croissance des établissements). Des 39 clients du programme, 19 ont offert une formation dans les domaines des arts autochtones et de cultures diverses. Tous les organismes subventionnés offrent des cours destinés à former des artistes professionnels et déclarent que plus de 80 % de leurs diplômés font carrière dans le domaine des arts (c.-à-d. 2 653 sur 3 117, selon les chiffres les plus récents).						
En millions de dollars	7) Dépenses réelles 2003-2004	8) Dépenses réelles 2004-2005	9) Dépenses prévues 2005-2006	10) Total des autorisations 2005-2006	11) Dépenses réelles 2005-2006	12) Écart entre 9 et 11
Secteur d'activité (SA) : Développement culturel et patrimoine						
Total des subventions	-	-				
Total des contributions	14,9	16,0				
Total du secteur d'activité (PCH)	359,1	367,4				
Activité de programme (AP) : Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel						

Total des subventions			-	-	-	-
Total des contributions			16,2	17,4	17,4	(1,2)
Total de l'activité de programme (PCH)			94	109,2	108,7	(14,7)
Total des PPT (PCH)	869,6	997,9	1 145,6	1 019,1	1 015,7	129,9

13) Commentaires sur les écarts :

L'écart total de (1,2) M\$ s'explique par le fait que des fonds ont été reçus de d'autres programmes ministériels, et ce, pour s'ajuster à de nouvelles priorités.

14) Résultats importants de vérifications et d'évaluations et adresse URL de la dernière évaluation ou vérification :

Aucune vérification ou évaluation n'a été réalisée en 2005-2006.

Pour consulter l'évaluation de 2002 sur Internet :

http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2002/2002_01/index_f.cfm

1) Nom du programme de paiements de transfert : Programme de nouvelles œuvres musicales						
2) Date de mise en œuvre : 2001-2002				3) Date de clôture : 2009-2010		
4) Description : Offre à des créateurs, artistes et entrepreneurs de la musique canadiens des occasions de produire et de promouvoir des nouveaux enregistrements sonores canadiens de qualité. Les bénéficiaires peuvent enregistrer des albums d'essai et des albums complets, produire des vidéoclips, promouvoir de nouveaux produits et assumer les frais de tournée.						
5) Résultat stratégique : Les Canadiens et Canadiennes réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde.						
6) Résultats obtenus :						
<p>Le programme de Nouvelles œuvres musicales, un des sept volets du Fonds de la musique du Canada, a contribué à l'atteinte du résultat stratégique. Les indicateurs de rendement de niveau général du Fonds, décrits ci-dessous, mesurent la création musicale par l'ensemble des artistes canadiens ainsi que la consommation de musique canadienne.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Depuis la création du Fonds de la musique du Canada, le nombre de nouveaux enregistrements sonores d'artistes canadiens, par année, a augmenté de 1 776 en 2001 à 2 191 en 2005. • En 2005, la part de marché nationale des artistes canadiens, en fonction des unités vendues, était de 22,9 % par rapport à 16 % en 2001. • Le nombre total de créateurs canadiens qui ont reçu des droits d'exécution publique de la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN) a augmenté de 17 645 en 2001 à 20 811 en 2005. 						
En millions de dollars	7) Dépenses réelles 2003-2004	8) Dépenses réelles 2004-2005	9) Dépenses prévues 2005-2006	10) Total des autorisations 2005-2006	11) Dépenses réelles 2005-2006	12) Écarts entre 9 et 11
Secteur d'activité (SA) : Développement culturel et patrimoine						
Total des subventions	-	-				
Total des contributions	10,4	11,8				
Total du secteur d'activité (PCH)	359,1	367,4				

Activité de programme (AP) : Création de contenu canadien et excellence des performances						
Total des subventions			-	-	-	-
Total des contributions			10,6	15,2	15,2	4,6
Total de l'activité de programme (PCH)			402,1	301,0	300,8	101,3
Total des PPT (PCH)	869,6	997,9	1 145,6	1 019,1	1 015,7	129,9

13) Commentaires sur les écarts :

Le Conseil du Trésor permet le transfert de fonds d'un volet du FMC à l'autre tant et aussi longtemps que la somme des transferts est nulle. Ces transferts permettent ainsi au Ministère, malgré des ressources financières limitées, de répondre de la manière la plus efficace possible aux besoins du secteur canadien de l'enregistrement sonore.

Le déficit enregistré au niveau des dépenses réelles du Programme de nouvelles œuvres musicales (4,6 M\$) a été comblé, en grande partie, par le surplus enregistré au Programme des entrepreneurs de la musique (6,4M \$). Le lancement tardif, en 2005-2006, du Programme des entrepreneurs de la musique a nécessité le transfert de fonds (3,9 M\$) de ce programme vers le Programme de nouvelles oeuvres musicales; ces fonds ont été octroyés à d'éventuels bénéficiaires du Programme des entrepreneurs de la musique pour la réalisation de projets approuvés par les administrateurs du Programme de nouvelles oeuvres musicales après le 19 septembre 2005, soit la date de lancement du Programme des entrepreneurs de la musique.

14) Résultats importants de vérifications et d'évaluations et adresse URL de la dernière évaluation ou vérification :

Le rapport final du Fonds de la musique du Canada est prévu pour le premier trimestre de 2007-2008.

Évaluation formative du Fonds de la musique du Canada :

http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_08/index_f.cfm

Vérification du Fonds de la musique du Canada :

http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_07/index_f.cfm

1) Nom du programme de paiements de transfert : Programme Présentation des arts Canada						
2) Date de mise en œuvre : 2001-2002			3) Date de clôture : 2009-2010			
4) Description : Présentation des arts Canada (PAC) soutient les organismes de diffusion, tels les festivals artistiques et les séries en arts de la scène. Il contribue à une diffusion artistique de qualité grâce à des programmations diversifiées, ainsi qu'au développement des auditoires. Il soutient aussi les organismes de services qui permettent aux diffuseurs de créer les meilleures conditions possibles pour les artistes. Le PAC a pour objectif d'offrir aux Canadiens et Canadiennes un plus grand choix parmi une variété d'expériences artistiques de qualité.						
5) Résultat stratégique : Les Canadiens et Canadiennes réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde.						
6) Résultats obtenus :						
<p>En 2005-2006, le PAC a contribué aux activités de 605 diffuseurs dans 226 collectivités à travers le pays. Il s'agit d'une légère augmentation comparativement à 2004-2005 alors qu'il soutenait 555 diffuseurs dans 224 communautés, mais d'une augmentation importante depuis le début du programme alors qu'il soutenait en 2002-2003, 368 diffuseurs dans 136 collectivités. Le programme est maintenant dans une phase de consolidation et travaille de près avec ses clients afin d'enrichir l'offre artistique proposée aux Canadiens et Canadiennes.</p> <p>On s'attend à ce que les diffuseurs soutenus par le PAC diversifient leurs publics. Depuis le début du programme, les diffuseurs clients du PAC ont favorisé une diversification de l'offre artistique et des auditoires. Notamment, entre 2002-2003 et 2005-2006, il y a augmentation des diffuseurs clients qui s'adressent aux différentes clientèles. Cette augmentation est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 25 % pour les diverses communautés culturelles; • 9 % pour les Autochtones, • 9 % pour le jeune public, • et 7 % pour les communautés linguistiques en situation minoritaire. <p>Ainsi, les choix des Canadiens et Canadiennes sont davantage diversifiés et les diffuseurs tiennent compte des réalités démographiques canadiennes en constante évolution.</p>						
En millions de dollars	7) Dépenses réelles 2003-2004	8) Dépenses réelles 2004-2005	9) Dépenses prévues 2005-2006	10) Total des autorisations 2005-2006	11) Dépenses réelles 2005-2006	12) Écarts entre 9 et 11
Secteur d'activité (SA) : Développement culturel et patrimoine						
Total des subventions	-	-				
Total des contributions	21,0	26,9				
Total du secteur d'activité (PCH)	359,1	367,4				

Activité de programme (AP) : Accès et participation à la vie culturelle du Canada						
Total des subventions			-	-	-	-
Total des contributions			22,6	20,7	20,7	1,9
Total de l'activité de programme (PCH)			121,8	118,6	118,4	3,4
Total des PPT (PCH)	869,6	997,9	1 145,6	1 019,1	1 015,7	129,9

13) Commentaires sur les écarts :

L'écart total de 1,9 M\$ s'explique par le fait que des fonds ont été transférés à d'autres programmes ministériels, et ce, pour s'ajuster à de nouvelles priorités.

14) Résultats importants de vérifications et d'évaluations et adresse URL de la dernière évaluation ou vérification :

Aucune vérification ou évaluation n'a été effectuée en 2005-06.

Pour consulter l'évaluation de 2004-2005 sur Internet :

http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_07/index_f.cfm